GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

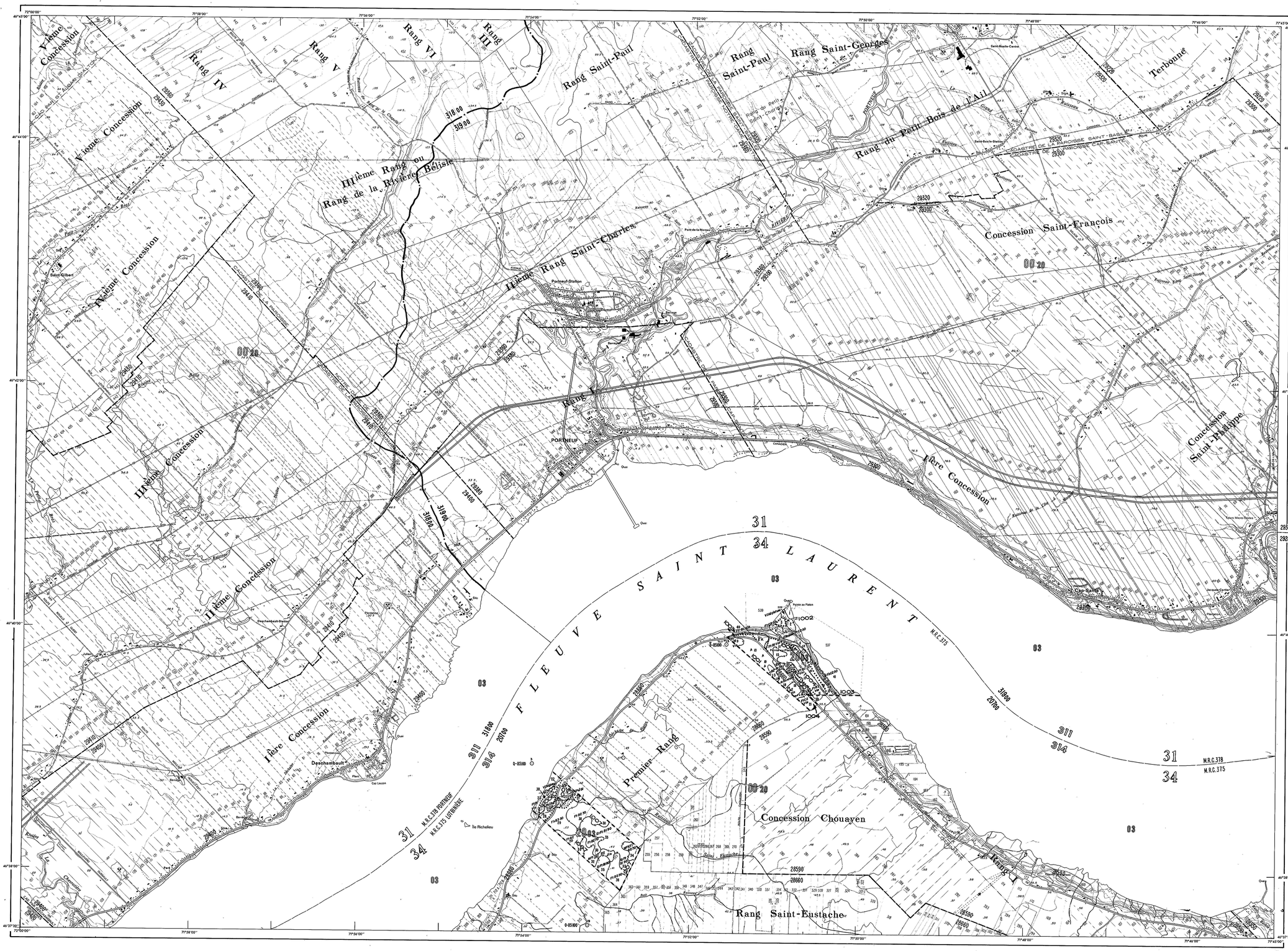

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, débit
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance régionale	Tendance régionale
Sapins	Sapin et/ou épinette blanche	R	
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — —	& pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— — —	& pin rouge	R (Pr)	
— — —	& pin gris	R (Pg)	
— — —	& thuya (cèdre)	R (C)	
— — —	& peuplier	R (Pe)	
— — —	& mélèze	R (Me)	
— — —	(plantation)	R	
Pessières	(épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)	E	
— — —	& thuya (cèdre)	E (C)	
— — —	& sapin	E (Sa)	
— — —	& peuplier	E (Pe)	
— — —	& pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)	
— — —	& pin rouge	E (Pr)	
— — —	& pin gris	E (Pg)	
— — —	& sapin et/ou épinette	E	
— — —	(plantation d'épinette blanche)	E (P)	
— — —	(plantation d'épinette de Norvège)	E (P)	
— — —	(plantation d'épinette noire)	E (P)	
— — —	(plantation d'épinette rouge)	E (P)	
Sapinières	(le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)	
— — —	& thuya (cèdre)	S (C)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— — —	& pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)	
— — —	& pin rouge	S (Pr)	
— — —	& pin gris	S (Pg)	
— — —	& peuplier	S (Pe)	
— — —	& mélèze	S (Me)	
— — —	(plantation de sapin baumier)	S (P)	
Pinèdes à gros pin blanc		Pb	
— — —	avec pin rouge	Pb (Pr)	
— — —	— et/ou (le pin rouge) (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pr)	
— — —	avec thuya (cèdre)	Pb (C)	
— — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — —	avec mélèze	Pb (Me)	
— — —	avec pin gris	Pb (Pg)	
— — —	avec peuplier	Pb (Pe)	
— — —	avec pin blanc et/ou pin rouge	Pb (Pb)	
— — —	avec sapin	Pb (S)	
— — —	avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — —	(plantation)	Pb p	
— — —	(plantation de pin sylvestre)	Ps p	
Cèdrières		C	
— — —	(le thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — —	& mélèze	C (Me)	
— — —	& pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— — —	& pin rouge	C (Pr)	
— — —	& pin gris	C (Pg)	
— — —	& peuplier	C (Pe)	
— — —	& sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — —	(plantation de thuya)	C p	
Prucheraies		Pr	
— — —	(la pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pu)	
— — —	& thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — —	& mélèze	Pr (Me)	
— — —	& pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— — —	& pin rouge	Pr (Pr)	
— — —	& pin gris	Pr (Pg)	
— — —	& sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — —	(plantation)	Pr p	
Mélèzes		Me	
— — —	(le mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Me (Me)	
— — —	& thuya (cèdre)	Me (C)	
— — —	& épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	
— — —	& pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)	
— — —	& pin rouge	Me (Pr)	
— — —	& pin gris	Me (Pg)	
— — —	& pruche	Me (Pu)	
— — —	& sapin et/ou épinette blanche	Me (S)	
— — —	(plantation de mélèze européen)	Me p	
— — —	(plantation de mélèze japonais)	Me p	
— — —	(plantation de mélèze laricin)	Me p	

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance régionale	Tendance régionale
Feuillus d'essences tolérantes		F (Tg)	F (Tg)
— — — —	avec pin gris	F (Pg)	F (Pg)
— — — —	avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
— — — —	avec résineux	F (R)	F (R)
— — — —	avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleaux à feuillus blancs	avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	Bb-E	Bb-E (R)
— — — —	avec pin gris	Bb-Pg	Bb-Pg (R)
— — — —	avec pin blanc	Bb-Pb	Bb-Pb (R)
— — — —	avec pin rouge	Bb-Pr	Bb-Pr (R)
— — — —	avec résineux	Bb-R	Bb-R (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes	avec résineux	Bj-R	Bj-R (R)
Feuillus d'essences tolérantes	avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb)
— — — —	avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr)
Peupleraies	avec sapin	Pe-S	Pe-S (R)
— — — —	avec pin gris	Pe-Pg	Pe-Pg (R)
— — — —	avec pin rouge	Pe-Pr	Pe-Pr (R)
— — — —	avec pin blanc	Pe-Pb	Pe-Pb (R)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	Pe-E	Pe-E (R)
— — — —	avec résineux	Pe-R	Pe-R (R)
Érablières	à bouleaux jaunes	E-Bj	E-Bj (R)
Érablières rouges		E-R	E-R (R)
Mélangés à feuillus tolérants		M-Ft	M-Ft (R)
— — —	sur station humide	M-Ft	M-Ft (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— — —	d'essences intolérantes	Fi
— — —	d'essences tolérantes	Ft
— — —	sur station humide	Fh
— — —	(plantation)	Fp
Bouleaux à bouleaux blancs	et/ou bouleaux gris	Bb
— — —	& bouleaux jaunes	Bb-Bj
Peuplaraies		Pe
Ormaies rouges		Or
Érablières		Er
— — —	à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er-Bb
— — —	à bouleaux jaunes	Er-Bj
— — —	à peupliers	Er-Pe
— — —	à feuillus d'essences intolérantes	Er-Fi
— — —	à feuillus d'essences tolérantes	Er-Ft
Plantation d'érable à sucre		Er-S p
— — —	de bouleau jaune	Bej p
— — —	de peuplier	Pep p
— — —	de peuplier hybride	Ph p
— — —	de frêne d'amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en bande — cb
Coupe partielle par trouée — ct
Coupe partielle plus épidémie légère — cs
Chablis partiel — ch p
Épidémie légère — ei
Brûlis partiel — brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale — ct
Brûlis — br
Chablis total — ch
Épidémie sévère — ei
Friche — fr
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGE DC	CLASSES
10 (ans)	0-30 mm	
30	31-40	
50	41-60	
70	61-80	
90	81-100	
100	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-10 (ans)	50-70 (ans)
90-30	90-50
90-50	90-50
90-50	90-50
90-50	90-50
90-50	70-60

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus intolérants, inférieur à 50 cm DHP, autres peuplements, majorité des tiges entre 10 et 60 cm.
Vieilleuse inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 70 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	30m 1	17m 2	10m 3	7m 4	4m 5	4m 6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vacun
Modérée	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 % et plus	o

Tendance régionale en gras: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 50 C1 cp 50 % ⊖ — classe de densité, classe de hauteur, cause de perturbation, classe de pente

R cs 48 50 % — classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, cause, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

3 34* 1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage — 1

000* 00* 20*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 20700*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée — 314*

Municipalité — 28590*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 1002*

Région écologique — 2c

Municipalité régionale de comté — M.R.C. 735 LOTBINIÈRE

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : Année de publication : Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 / 7 / 86
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-L-16 S.E. S.O.	21-L-13 S.E. S.O.	21-L-14 S.E. S.O.
31-L-9 N.E. S.E. S.O.	21-L-12 N.E. S.E. S.O.	21-L-11 N.O. S.E. S.O.
31-L-8 N.E. N.O.	21-L-5 N.E. N.O.	21-L-6 N.E. N.O.

21 L/12 N. O. 1

2

U.G. 34 (Forêt publique)

47